

Gençay, le **16 MAI 2017**

AVIS DU BUREAU DU 16 MAI


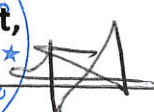
Présents : André SENECHAU, Yves BOULOUX, Annie LAGRANGE, Michel PAIN, Yves JEANNEAU, François BOCK

Monsieur le Président fait état du dossier de modification simplifiée n°01 du PLU de la Commune d'Aslonnes soumis par la CC Vallées du Clain, sur lesquels l'avis du Syndicat est requis, cet avis étant formulé conformément à la délibération 2017-04-32 par délégation au Bureau du Syndicat.

Dans la mesure où l'objet de la modification a pour objectif le maintien et le développement des activités agricoles, en permettant très ponctuellement certains mouvements de terre pour la réserve de substitution,

AVIS FAVORABLE

Le Président,



André SENECHAU

Syndicat Mixte Scot Sud Vienne
Mairie de Gençay
Place du Marché
86160 GENÇAY